

Parc éolien des 4 Bornes : nous voterons le 27 septembre



Un autre photo-montage, réalisé depuis le chemin de promenade au nord du village



Un photo-montage illustrant la vue sur le futur parc éolien depuis le centre du village

La votation populaire sur le parc éolien des 4 Bornes était initialement agendée ce dimanche, on s'en souvient. Mais on ne l'ignore pas davantage, la crise sanitaire en a décidé autrement, qui a d'abord conduit le Conseil fédéral à reporter à cet automne son scrutin prévu le 17 mai. Les autorités exécutives de Sonvilier ont bien évidemment renoncé elles aussi à convoquer l'électorat local aux urnes cette fin de semaine. Et tout récemment, après mûres réflexions et un suivi attentif des nouvelles normes sanitaires, elles viennent de décider définitivement de fixer ce vote au 27 septembre prochain.

Le Conseil municipal s'est par ailleurs positionné, au début de ce mois, sur les oppositions reçues. Celles-ci lui demandaient de renoncer purement et simplement au parc éolien des 4 Bornes, ce dont il n'est pas question pour lui.

L'Exécutif local a refusé catégoriquement de retirer le projet et donc décidé dans la foulée de faire voter les ayants droit dans un peu plus de quatre mois.

5 ans, c'est suffisant

Quant à repousser davantage le scrutin, ainsi que le demandaient officiellement des habitants réclamant davantage de débats, ce serait parfaitement inutile selon les autorités municipales. Celles-ci rappellent que le vote consultatif a eu lieu

le 1^{er} novembre 2015, il y aura donc cinq ans l'automne prochain. Et depuis cette échéance importante, les porteurs du projet ont communiqué à plusieurs reprises, et en toute transparence, sur l'avancée de ce dernier.

Pour rappel : une séance d'information publique a été organisée en mai 2018 à Sonvilier, durant la procédure officielle d'information et de participation qui s'est déroulée du 8 mai au 8 juin de la même année.

Le Conseil municipal a constamment délivré à ses concitoyens, depuis les premières du projet, des informations importantes et significatives concernant ce dernier : ceci lors des assemblées

municipales dans un premier temps, par voie de presse officielle dans un second temps. Ces informations ont toujours eu pour but de permettre à la population de suivre en temps réel le développement du projet.

Enfin, le dépôt public du dossier détaillé s'est déroulé en février dernier ; un semestre complet se sera donc écoulé depuis cette procédure, lorsque les électeurs prendront leur décision.

Le Conseil municipal estime conséquemment que la population locale aura eu le temps et les opportunités nécessaires pour obtenir toutes informations souhaitables afin de se forger un avis.

Un encouragement de poids

En plus des actions menées par la jeunesse suisse avant la crise sanitaire, lesquelles réclamaient notamment un engagement public fort pour le développement de l'exploitation des énergies renouvelables, un encouragement concret est tombé cet hiver, à travers les résultats enregistrés tout à côté. En effet, le parc éolien de Juvent, sur le Mont-Soleil et le Mont-Crosin, a enregistré un record en 2019, avec quelque 83 millions de kilowattheures d'électricité produits, ce qui correspond à la production moyenne actuelle d'environ 18,400 ménages.

Des estimations très précises

Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il confirme la haute fiabilité technique des spécialistes de l'éolien. Ceux de Juvent avaient en effet évalué à une moyenne de 70 GWh la production de leur centrale ensuite de son repowering réalisé en 2016. Or la moyenne de ces trois dernières années atteint très exactement 74,6 GWh.

Aujourd'hui, on peut évaluer avec une très grande précision le rendement de telles centrales et donc décider de les construire en toute connaissance de cause. | cm

EA
EB
EC
ED
EA
EB
EC
ED

École primaire de Sonvilier